



# RIPAME

INFOS



Le RIPAME à la loupe





Dépot Légal mai 2013

**Directeur de publication :**

Loïg Chesnais Girard, Président de  
Liffré-Cormier Communauté

**Conception :**

Liffré-Cormier Communauté  
avec la participation financière de la CAF  
d'Ille-et-Vilaine

**Conception et réalisation graphique :**

service communication - Frédéric Leroux

**Crédit photo :**

Ripame et Fotolia

**Impression :**

Imprimé sur du papier PEFC - Imprimerie  
des Hauts de Vilaine, Châteaubourg

Journal distribué gratuitement

N° ISSN 2268-1159



# édito

Avec l'arrivée de l'automne, il est temps pour nous (l'équipe du RIPAME et les élus) de vous présenter les services pour la petite enfance existant sur notre territoire : Liffré-Cormier communauté.

Vous y découvrirez la nouvelle équipe accompagnant vos bambins, et tous les services dont vous pouvez maintenant bénéficier.

Bonne lecture.

**Sterenn Leclère**

*Vice Présidente du CIAS  
élue à la Petite Enfance.*

*«Les jeunes enfants sont les êtres les plus fragiles de la société, ils ont un besoin vital d'être écoutés, compris, rassurés, sécurisés.*

*Oui, ce n'est pas facile. Oui, cela demande beaucoup de la part des parents, des adultes.*

*C'est pourquoi les adultes qui s'occupent d'enfants, les parents d'un petit devraient être soutenus, aidés, encouragés par la société toute entière.»*

Cette citation extraite du livre «Vivre heureux avec son enfant» de Catherine Gueguen nous a semblé une belle illustration des valeurs propres au RIPAME. Nous vous souhaitons une belle lecture,

**L'équipe du RIPAME.**

## sommaire

Le Ripame, qu'est ce que c'est? 3

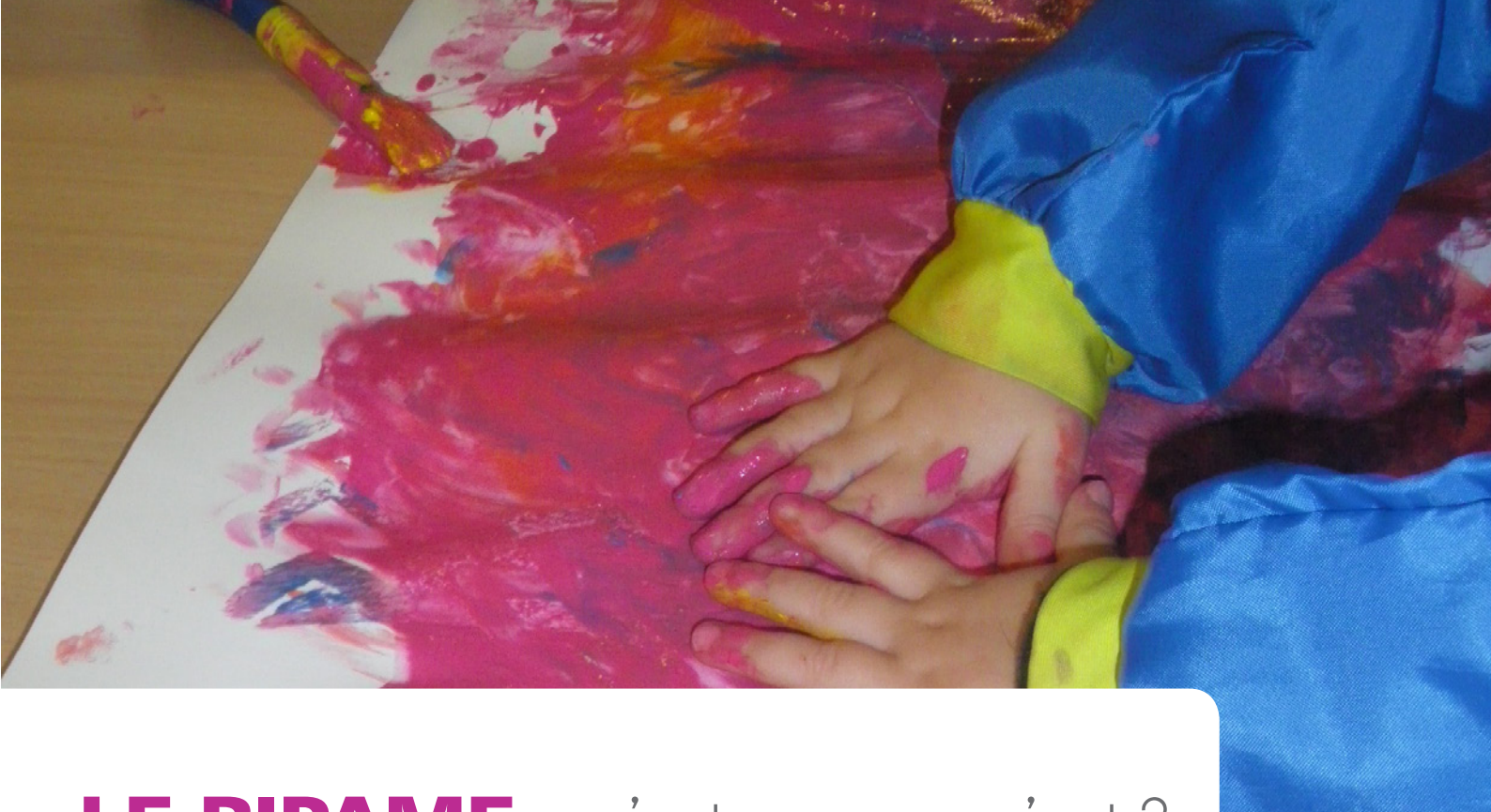
Les espaces jeux, une des grandes missions du RIPAME 5

Infos pratiques 7

Agenda 8



Les espaces jeux, une des grandes missions du RIPAME



# LE RIPAME, qu'est-ce que c'est ?

Le Ripame (Relais Intercommunal Parents, Assistants Maternels Enfants) est un lieu d'information, d'accompagnement et d'animation dont le but est de faciliter et d'améliorer l'accueil des jeunes enfants des communes de Liffré-Cormier Communauté.

## ● A qui s'adresse-t-il ?

- Aux parents et futurs parents : en les accompagnant dans l'accueil de leur enfant ;
- Aux assistants maternels agréés : en les soutenant dans leur métier ;
- A toute personne désireuse de s'informer sur les métiers de la petite enfance.

## ● Qu'est-ce qu'on y trouve ?

### LES ESPACES-JEU

Par le biais de l'animation de ces séances sur chaque commune, les enfants de moins de 3 ans, accompagnés de leur adulte référent y trouvent un lieu d'éveil et d'épanouissement (vous trouverez plus d'informations en pages 4 et 5).

### LES PERMANENCES

À travers les différents créneaux de permanences, les animatrices peuvent vous accompagner :

Parents et assistants maternels :

- Dans la réflexion et vos relations autour de l'accueil de l'enfant (projet d'accueil, adaptation, ...)
- Dans les questions liées au contrat de travail entre le parent-employeur et l'assistant maternel, les aides possibles.

Assistants maternels :

- Dans l'exercice de votre profession au quotidien (questionnements éducatifs et relationnels, statut...)

Afin de faciliter la recherche du mode d'accueil pour les familles, le Ripame recense les disponibilités des assistants maternels

Retrouvez les horaires et lieux de permanences en pages 6 et 7.

« Animé par des professionnelles de la petite enfance, ce service d'accueil est neutre et porte des valeurs de respect, de confiance mutuelle, d'ouverture, de non jugement, de bienveillance et de volonté d'épanouissement de chacun. »



Formation sur l'accompagnement du très jeune enfant dans une motricité libre le 20 mai 2017 - Dourdain

## LES TEMPS DE RÉFLEXION ET DE FORMATION POUR LES ASSISTANTS MATERNELS

Le Ripame a pour mission d'accompagner les assistants maternels dans leur métier. Pour cela, la formation constitue un bon moyen de se poser (prendre du temps pour soi), prendre du recul, approfondir ses connaissances et acquérir de nouvelles compétences.

### LES RÉUNIONS INFOS-PARENTS

Ces temps, organisés tous les 2 mois et destinés aux futurs et jeunes parents (maximum 12 personnes) permettent de présenter les différents modes d'accueil sur le territoire (assistants maternels, micro-crèches, multi-accueil, haltes-garderies) ainsi que les démarches à accomplir, et d'échanger sur l'accueil du tout-petit.

► La prochaine réunion « Info-parents » aura lieu le **mardi 10 octobre 2017**, à 18h30, dans les locaux de Com'3 Pommes, 19 rue Leclerc, à Saint-Aubin-du-Cormier (inscription au préalable auprès des animatrices).

### LES CONFÉRENCES-DÉBATS

Pour permettre un temps d'information et de partage sur des thématiques liées à la petite enfance, le Ripame organise 3 fois par an des conférences-débats, ouvertes à tous et gratuites.

Les thèmes sont choisis en fonction des préoccupations recensées et les conférences sont animées par des intervenants professionnels (psychologue, formateur...).

Retrouvez sur le site de Liffré-Cormier Communauté, dans la rubrique Petite Enfance/Ripame, les résumés des conférences organisées ces dernières années par le Ripame.

► La prochaine conférence-débat aura lieu le **mardi 17 octobre 2017**, à 20 heures, à la maison Intercommunale de Dourdain sur le thème « Les grands-parents aujourd'hui : Quelle relation avec les petits-enfants ? Quelle place auprès des parents ? »  
Intervenant : Mr Quentel, professeur émérite en sciences du langage, psychologue clinicien.

► Des temps, sous forme de soirées (atelier d'échanges...) ou de journées, sont organisées par le Ripame.

Exemples :

- la motricité libre du jeune enfant,
- les douces violences : « ce sont ces minuscules attitudes qui parasitent la relation parce qu'elles oublient de garder l'enfant au centre des préoccupations » (C.Schuhl, formatrice petite enfance),
- gestes et postures : comment se préserver du mal de dos au quotidien,
- droits et devoirs de l'assistant maternel dans le cadre de l'agrément.

► Les assistants maternels peuvent bénéficier de modules de formation continue. Chaque assistant maternel, quelle que soit son ancienneté dans le métier, a droit à 48 heures de formation par année civile entièrement financées par AGEFOS-PME.

Exemples :

- « se préparer au certificat de sauveteur secouriste du travail dans le cadre de la prise en charge d'enfant »,
  - « gérer les situations difficiles de l'enfant »,
  - « adapter sa communication avec l'enfant »,
  - « gestion du stress et relaxation ».
- (catalogues de formation disponibles au RIPAME).

### LE RIPAME INFOS

L'équipe du Ripame rédige des articles pédagogiques et juridiques à destination des parents et des assistants maternels du territoire. Un retour sur la vie du relais et les projets petite enfance est proposé dans ce journal, ainsi qu'un agenda des actions à venir. Vous retrouvez les éditions précédentes du Ripame infos sur notre site internet : <http://www.liffre-cormier.fr/ripame-infos>



Motoricité à l'espace-jeux de Liffré



Jeux d'eau à l'espace-jeux de Livré sur Changeon



Atelier cuisine à l'espace-jeux de La Bouëxière

# LES ESPACES JEUX,

## une des grandes missions du RIPAME

### ● Qu'est-ce que c'est ?

L'espace-jeux est un lieu d'éveil destiné à l'enfant de moins de 3 ans, favorisant son épanouissement et sa socialisation en douceur.

L'enfant y vient avec un adulte qui l'accompagne durant toute la durée de la séance et en reste responsable : son assistant maternel, son parent, son grand-parent, sa garde à domicile.

L'espace-jeux est aussi un lieu d'échanges et d'écoute pour les professionnels de la petite enfance et les parents. Les assistants maternels peuvent y trouver un soutien dans leur métier et les parents un accompagnement dans leur parentalité.

### ● Qu'est-ce qu'on y fait ?

Chaque lieu d'espace-jeux est aménagé afin que les enfants puissent jouer, s'épanouir et découvrir selon leurs envies, leurs besoins et en fonction de leur rythme, avec du matériel adapté.

La séance s'organise autour :

- d'un temps d'accueil et de jeux libres (dînette, construction, livres, puzzles...)

- d'un temps de regroupement autour de comptines et/ou livres. L'objectif est de créer une dynamique de groupe et de proposer un temps convivial plus dirigé.



Chaque espace-jeux est animé par une professionnelle de la petite enfance :

- Elle veille au respect des besoins, des envies et des capacités du tout petit

- Elle est garante des règles de fonctionnement, d'hygiène et de sécurité

- Elle est une personne repère pour l'enfant et lui apporte sécurité et stabilité

- un temps spécifique peut être proposé dans le but de développer la créativité, les sens, la motricité fine, la culture... L'adulte laisse à l'enfant le choix de participer ou non à cet atelier. Il accompagne l'enfant dans ses découvertes de manière bienveillante, sans faire à sa place.

Par ailleurs des séances d'éveil musical ainsi que des sorties à la bibliothèque/médiathèque peuvent être programmées tout au long de l'année.

Des temps festifs rythment également les saisons et permettent aux adultes et aux enfants de partager des temps conviviaux (goûter de fin d'année, brioche des rois, spectacles, semaine du goût...)

#### ● Comment cela fonctionne ?

Sur chaque commune de Liffré-Cormier Communauté, des séances d'espaces-jeux sont proposées.

Ils respectent la Charte Qualité élaborée par la CAF et le Conseil Départemental. Il n'est possible de s'y inscrire qu'une fois par semaine. 15 enfants et 10 adultes maximum peuvent y participer, par souci de qualité et de respect des besoins des tout-petits. Une inscription préalable est obligatoire auprès des animatrices.



Jeux d'eau à l'espace-jeux de Saint aubin du Cormier



Spectacle Bienvenue à l'anniversaire de Plumette à l'espace-jeux de Dourdain



Lecture dans le jardin à l'espace-jeux de Mézières sur Couesnon



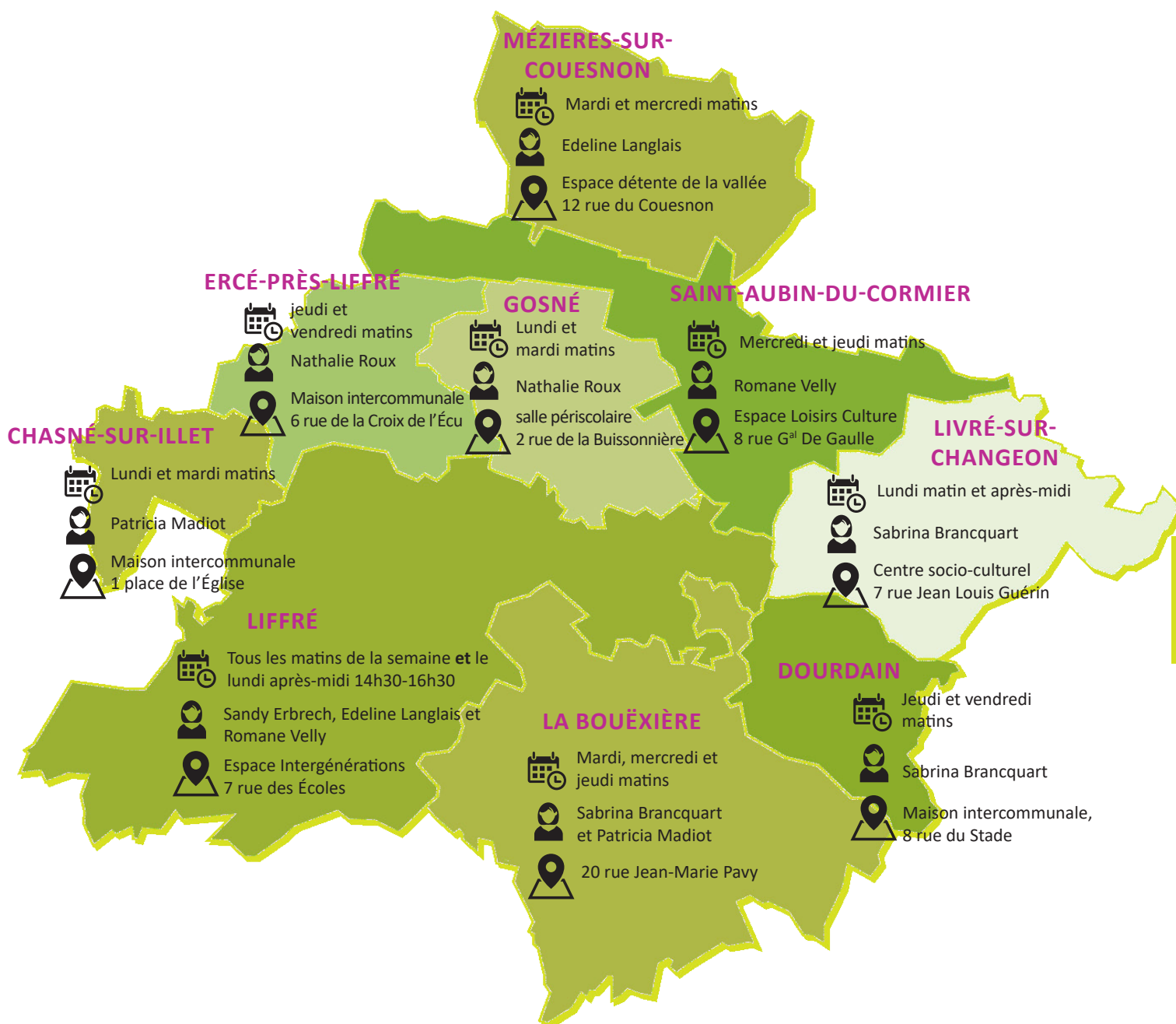
Séance à la médiathèque à l'espace-jeux de Chasné sur Illet



Jeux de transvasement à l'espace-jeux d'Ercé près Liffré

# INFOS pratiques

- **Les Espaces jeux** : ils sont proposés sur chaque commune pour être au plus près de chacun. En voici la répartition :



7

- **Les permanences** : elles sont téléphoniques ou sur rendez-vous au **02 99 68 43 03**. En voici les créneaux horaires ainsi que les lieux :

## SAINT-AUBIN-DU-CORMIER

Com'3Pommes, 19 rue Leclerc

- . Lundi de 9h à 12h30 **semaines impaires**
- . Mardi de 14h-19h **semaines paires**
- . Mardi de 15h30-19h **semaines impaires**

## DOURDAIN

Maison Intercommunale, 8 rue du Stade

- . Lundi de 9h à 12h30 **semaines paires**

## LA BOUËXIÈRE

Mairie, 5 rue Théophile Remond

- . Vendredi de 13h30 à 16h30

## LIFFRÉ

Espace Intergénération, 9 rue des Ecoles

- . Mercredi de 14h à 19h
- . Jeudi de 14h à 19h

## ERCÉ-PRÈS-LIFFRÉ

Maison Intercommunale, 6 rue de La Croix de l'Écu)

- . Lundi de 13h30 à 16h30 **semaines paires**

## CHASNÉ-SUR-ILLET

Maison Intercommunale, place de l'église

- . Lundi de 13h30 à 16h30 **semaines impaires**

● **L'équipe du RIPAME** : intégrée au service Petite Enfance, elle est composée de 6 professionnelles de la petite enfance.

Sabrina Brancquart



06 12 09 15 71

Sandy Erbrech



06 17 35 31 53

Romane Velly



06 01 79 83 65

Patricia Madiot



07 78 41 84 58

Nathalie Roux



06 72 92 53 22

Edeline Langlais



07 63 49 12 86



# agenda

## ● Conférence



**Mardi 17 octobre 2017**, à 20 heures, à la maison Intercommunale de Dourdain

« *Les grands-parents aujourd'hui ;  
Quelle relation avec les petits-enfants ?  
Quelle place auprès des parents ?* »

Intervenant :  
Mr Quentel, professeur émérite en sciences du langage, psychologue clinicien

**Ouvert à tout public, gratuit.**

## ● Réunion Infos-parents

Mardi 10 octobre 2017, à 18h30, dans les locaux de Com'3 Pommès, 19 rue Leclerc, à Saint Aubin du Cormier.  
*(inscription au préalable auprès des animatrices).*

## ● Formation continue pour les assistants maternels

Prochainement sur le territoire :  
« *Maintien et actualisation des compétences (=recyclage) du certificat de sauveteur-secouriste du travail dans le cadre de la prise en charge d'enfants* »

Durée 8 heures. Frais de formation pris en charge intégralement, ainsi que versement d'une allocation de formation.

« *Eveil de l'enfant de moins de 3 ans : y contribuer par la mise en place d'activités dans le respect de son rythme et de son évolution.* »

Durée 16 heures.

